

# COVID-19

## Questions et réponses

### Port de la protection respiratoire de type N95 Port du masque de procédure pour les travailleurs de la santé sans égard au titre d'emploi incluant les médecins et les stagiaires

Les questions-réponses relatives au port du masque de procédure débutent à la [question 28](#).

## Zones chaudes ou tièdes

### 1. Qu'est-ce qu'une zone chaude ou tiède?

Une zone (même pièce qu'un usager) :

- D'un usager positif à la COVID-19 (chaud);
- D'un usager suspecté ou à risque élevé pour la COVID-19 (tiède), c'est-à-dire :
  - présentant des symptômes compatibles à la COVID, sans diagnostic différentiel;
  - étant en contact étroit d'un cas positif.

## Professionnels et personnes devant porter le N95

### 2. Qui doit porter la protection respiratoire de type N95?

Tout le personnel travaillant dans la même pièce qu'un usager suspecté ou positif à la COVID-19 tel que décrit à la [question 1](#), et ce, peu importe le titre d'emploi.

Lors d'un [retour hâtif](#) d'un employé, via la DGSP-018, voici le type de masque à porter en fonction du milieu de travail :

| Type de masque à porter lors du retour hâtif d'un travailleur positif à la COVID-19                     |                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Milieux de soins et de longue durée                                                                     | Port du N95 pour le TDS et masque de procédure pour son équipe de travail |
| Hors milieux de soins (à l'exception des milieux administratifs) Ex. : CRDI, CRDP, Centre jeunesse, DPJ |                                                                           |
| Milieux administratifs                                                                                  | Masque de procédure pour le TDS                                           |

### 3. Je travaille dans une unité d'errance, quand dois-je porter le masque N95 ?

- Si les usagers tièdes ou chauds sont en isolement à la chambre, le port du N95 est requis à l'entrée de la chambre, que l'unité soit en éclosion ou non.
- Si les usagers tièdes ou chauds ne sont pas en isolement à la chambre, le port du N95 est requis en continu.

### 4. Je travaille au triage à l'urgence, dois-je porter le masque N95 ?

Considérant l'exposition possible à de la clientèle tiède et chaude, le masque N95 est requis en continu.

### 5. Est-ce que les proches aidants dans une zone chaude ou tiède doivent porter un N95?

Seuls les proches aidants offrant des soins peuvent porter un N95, et ce, sans essai d'ajustement de la protection respiratoire. Vous devez leur fournir le modèle 1870+.

Les visiteurs et les usagers ne doivent pas porter de masque de type N95.

**6. Est-ce que les stagiaires doivent porter un masque de type N95 (incluant les enseignants) ?**

Oui, ils doivent respecter les mêmes directives afin d'assurer leur santé et leur sécurité dans nos installations.

**7. Est-ce que les fournisseurs de service externes (ex. via la DRI ou la DST) doivent porter un N95 ?**

Oui, s'ils se retrouvent dans la même pièce qu'un usager répondant aux critères tels que mentionnés à la question 1 et ce, sans essai d'ajustement de la protection respiratoire.

**8. Est-ce que les bénévoles doivent porter un N95?**

Oui, s'ils le désirent et qu'ils sont dans la même pièce qu'un usager répondant aux critères tels que mentionnés à la [question 1](#), et ce, sans essai d'ajustement de la protection respiratoire. Vous devez leur fournir le modèle 1870+.

## Modalités du port du N95

**9. Dois-je effectuer un test d'étanchéité chaque fois que je mets mon N95?**

Oui, vous devez vous assurer à chaque installation de votre protection respiratoire de type N95 que celle-ci est étanche afin d'assurer l'efficacité de la protection de celle-ci.

La méthode pour effectuer le test d'étanchéité vous a été enseignée lors de votre essai d'ajustement.

Des outils sont disponibles dans l'intranet dans la section «Consignes pour l'utilisation adéquate du masque N95» dans la tuile «[Port du masque de type N95 en contexte de COVID-19](#)».

**10. Puis-je remplacer mon N95 lorsque je le porte?**

Si vous devez toucher votre masque, vous devez procéder à l'hygiène des mains avant et après la manipulation de celui-ci.

Vous devez également refaire votre test d'étanchéité.

En aucun temps, vous ne devez réutiliser votre N95. Ainsi, si vous le retirez, vous devez le jeter.

Vous devez être très prudent lors de la manipulation du masque afin d'éviter de vous contaminer.

**11. Quand dois-je retirer mon N95?**

La protection respiratoire de type N95 doit être retirée, jetée et changée dans les situations suivantes :

- À la sortie de la chambre ou de la pièce dans lequel se trouve un usager suspecté ou positif à la COVID-19 tel que décrit à la [question 1](#).
- Après la réalisation d'interventions médicales générant des aérosols (IMGA) en zone chaude et en zone tiède. Un nouveau N95 doit être utilisé.
- S'il est souillé ou endommagé. Un nouveau N95 doit être utilisé.
- Lors d'un regroupement exclusif d'usagers tièdes ou chauds, le masque doit être changé après la séquence de soins et lorsque vous quittez pour les pauses, les repas ou à la fin du quart de travail.
- Dans l'impossibilité d'avoir du personnel dédié ou un regroupement exclusif, le N95 doit être retiré, jeté et vous devez mettre un masque de procédure de niveau ASTM 2 pour aller voir un usager sans risque (froid) (à l'exception d'un milieu en éclosion où le port du masque N95 est requis en continu pour tout le quart de travail.

**En aucun temps, vous ne devez réutiliser votre N95. Ainsi, si vous le retirez, vous devez le jeter.**

Si vous devez replacer votre N95, vous devez procéder à l'hygiène des mains avant et après.

**IMPORTANT!** Dès que vous devez retirer votre masque, vous devez :

- Procéder à l'hygiène des mains;

- Retirer votre masque selon la [procédure sécuritaire](#) qui vous a été enseignée lors de votre essai d'ajustement;
- Disposer du masque à l'endroit approprié (voir [question 13](#));
- Procéder à l'hygiène des mains;
- Remettre un masque (N95 si vous devez retourner auprès d'utilisateurs le nécessitant (voir la [question 1](#)) ou de procédure auprès des utilisateurs verts, si vous quittez pour une pause, un repas ou à la fin de votre quart de travail);
- Faire le test d'étanchéité pour le masque de type N95;
- Procéder à l'hygiène des mains.

Vous devez être très prudent lors de la manipulation du masque afin d'éviter de vous contaminer.

## **12. Est-ce que les modalités du port et du retrait du masque de type N95 sont les mêmes si je travaille aux soins à domicile ?**

Le port du masque N95 en soins à domicile est requis auprès de la clientèle répondant aux critères de la [question 1](#).

Vous devez vous procurer des N95 auprès de votre gestionnaire. Puisque le personnel ne peut pas avoir accès à une boîte complète individuellement, des sacs de type Ziploc doivent être commandés (GRM 10003032).

Le N95 doit :

- être changé entre chaque adresse civique des utilisateurs nécessitant le port d'un masque de type N95 ([question 1](#)).
- être mis en place et retiré à l'extérieur de la résidence de l'utilisateur.
- être disposé dans un sac poubelle (que vous aurez préalablement préparé avant votre visite) que vous devez fermer. Ce sac poubelle doit être :
  - jeté directement dans la poubelle extérieure de l'utilisateur, si celle-ci est facilement accessible;
  - laissé sur la pas de la porte extérieure de l'utilisateur si la poubelle extérieure n'est pas facilement accessible et que l'utilisateur accepte de jeter ledit sac lui-même;
  - déposé dans votre voiture dans une zone souillée (vous pouvez consulter les différentes zones identifiées dans le document «[Marche à suivre](#)» disponible dans l'intranet de la section COVID-19 / trajectoires, consignes et procédures / SAD) et disposé au CLSC selon les procédures habituelles de disposition du matériel souillé.

L'hygiène des mains est primordiale afin d'éviter toute contamination. Vous référer à la [question 11](#) pour les étapes de retrait du masque de type N95.

## **13. Où dois-je déposer mon N95 lors du retrait?**

La protection respiratoire de type N95 doit être jetée après utilisation.

Le N95 ne doit jamais être déposé sur une surface de travail ni réutilisé.

Pour le personnel travaillant aux soins à domicile, vous référer à la [question 12](#).

## **14. Est-ce que des outils sont disponibles quant à la démarche à suivre pour mettre et retirer un N95 ?**

Des outils sont disponibles dans l'intranet dans la section «Consignes pour l'utilisation adéquate du masque N95» dans la tuile «[Port du masque de type N95 en contexte de COVID-19](#)».

## **15. Est-ce que je peux réutiliser un N95?**

Non, la réutilisation des protections respiratoires de type N95 est actuellement interdite.

**16. Est-ce que le N95 doit être changé lors d'une IMGA?**

Le masque de type N95 doit être changé lors d'une IMGA.

Pour les détails quant aux EPI à porter en cas IMGA, nous vous référons aux notes de service spécifiques sur le sujet :

- [En CH](#) (hors bloc opératoire)
- [Hors CH](#)
- [Au bloc opératoire](#)

**17. Les hommes doivent-ils être rasés lors du port du N95?**

Oui, les hommes doivent être fraîchement rasés du jour lors du port du N95 (incluant lors du fit-test) afin d'assurer l'étanchéité du masque et ainsi son efficacité à protéger l'utilisateur.

**18. Si un employé refuse de faire un fit-test, de porter un N95 ou de se raser, quelles sont les actions à prendre ?**

Vous devez contacter votre AGP au service des relations de travail et madame Mélanie Lambert, chef de service de la prévention, santé et sécurité au travail.

**19. Que dois-je faire si je développe des réactions cutanées à la suite du port en continu du N95?**

Les masques de type N95 ne sont pas sujets aux réactions ou aux allergies cutanées de par le matériel de fabrication.

Cela dit, si vous avez des enjeux, une [trajectoire de demande](#) est en place. Veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

**20. Mes lunettes embuent lorsque je porte un masque de type N95. Est-ce que celui-ci est tout de même étanche ?**

Oui, le masque est étanche. C'est votre respiration, dirigée vers vos lunettes, qui provoque la buée. Cela ne signifie pas que vous avez des fuites.

N'oubliez pas, vous devez procéder au test d'étanchéité à chaque fois que vous mettez votre protection respiratoire. Si ce test est réussi, votre masque est bien positionné, donc étanche à votre visage.

La méthode pour effectuer un test d'étanchéité vous a été enseignée lors de votre fit-test. Vous pouvez également vous référer à la section « [Consignes pour l'utilisation adéquate du masque N95](#) » pour plus de détails.

**Modèles de masques N95**

**21. Quels sont les modèles de base N95 actuellement disponibles dans notre organisation ?**

- 3M 1870+
- 3M 8210
- Médicom petit (202914 ou 203214)
- Médicom moyen (203014 ou 203314)
- Médicom large (203114 ou 203414)
- Halyard 46827 ou 76827
- Halyard 46727 ou 76727
- Halyard 46767

**22. Est-ce que le N95 de la compagnie Médicom ou le 1870+ de la compagnie 3M est universel et ne nécessite pas de fit-test ?**

AUCUN modèle de masque de type N95 n'est universel. Chaque personne a une forme de visage différente. Ainsi, le Médicom et le 1870+ NE SONT PAS adaptés à TOUS les visages.

**Fit-Test du N95**

**23. Quelle est la procédure pour accéder aux résultats fit-test des employés par l'entremise de Virtuo?**

La procédure est disponible dans le groupe Teams – Inscriptions fit-tests ainsi que dans l'intranet dans la section «Consignes pour l'utilisation adéquate du masque N95» dans la tuile «[Port du masque de type N95 en contexte de COVID-19](#)».

**24. Dois-je obligatoirement avoir un fit-test à jour (- de 2 ans) avant de porter un N95?**

Oui tout à fait, et ce, peu importe le modèle de N95.

Cependant, certains critères tels une perte ou un gain de poids, une chirurgie faciale ou une cicatrice au visage sont considérés pour reprendre un fit-test puisqu'ils peuvent affecter l'étanchéité du masque, et ce, peu importe l'échéance de 2 ans.

**25. Si un professionnel échoue le fit-test, quelle est la [marche à suivre](#)?**

Des plages, réservées au personnel en échec lors de leur fit-test initial, sont désormais accessibles via le groupe Teams «Fit-tests – Inscriptions» sous l'onglet «Échecs fit-test».

**26. Est-il possible de former du personnel pour faire des fit-tests ?**

Oui, tout à fait. La procédure sur la protection respiratoire a été entérinée par le comité de direction. Ainsi, les directions doivent former des agents multiplicateurs dans leurs équipes afin d'assurer la pérennité des fit-tests en continu.

Vous retrouverez tous les détails dans la [note de service](#) du 13 mai 2022.

**27. Quelle est la procédure pour fit-tester les stagiaires et enseignants-superviseurs des établissements d'enseignement, ainsi que les chercheurs, les étudiants et les professionnels de recherche ?**

Les fit-tests pour les stagiaires, enseignants-superviseurs et étudiants de recherche doivent être prioritairement réalisés par les établissements d'enseignement. Le cas échéant, contacter l'équipe de l'enseignement à la DREU à : [enseignement.cisssca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:enseignement.cisssca@ssss.gouv.qc.ca)

Les professionnels de recherche et les chercheurs sont invités à écrire à [enseignement.cisssca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:enseignement.cisssca@ssss.gouv.qc.ca) afin d'obtenir un rendez-vous.

Pour toute question, contactez la DREU. Consultez aussi le [site web pour les stages en contexte de pandémie](#), qui comporte notamment une foire aux questions dédiée aux stages.

**28. Quelles sont les installations exemptées du port du masque de procédure ?**

Nous vous invitons à prendre connaissance du [tableau résumé](#).

*Il est à noter que le port du masque de type N95 demeure obligatoire auprès des usagers suspectés (ou à risque élevé) ou COVID + ([question 1](#)).*

**29. Je travaille dans une installation non ciblée par le port du masque de procédure, mais je dois aller dans une installation visée par celui-ci. Dois-je porter le masque de procédure lorsque je suis dans une de ces installations ?**

Oui, la directive à suivre est celle de l'installation dans laquelle vous vous trouvez.

**30. Je suis infirmière scolaire. Dois-je porter mon masque de procédure dans les établissements scolaires?**

Non. Cela dit, le port du masque de procédure demeure obligatoire dans les installations du CISSS ciblées dans le [tableau résumé](#).

**31. Je travaille aux archives à l'hôpital. Puis-je retirer le masque lorsqu'il n'y a pas d'usager ?**

Non, dès que votre milieu de travail est situé dans une installation ciblée (voir le [tableau résumé](#)), le port du masque de procédure est obligatoire.

Voici les exceptions pour ces milieux :

- Employé travaillant seul dans son bureau ;
- Employés travaillant à plusieurs dans un bureau à plus de 1 mètre chacun ;
- Employé ayant une barrière physique [ex. : plexiglas] lors des contacts à moins de deux mètres ;
- Dans les salles de réunion lorsque tous les participants sont assis et à plus de 1 mètre chacun ;
- Lors de l'animation de groupe à plus de 1 mètre des participants (usagers ou employés).

**32. Je travaille en soins à domicile et mon bureau est situé dans un CLSC. Quand dois-je porter un masque de procédure ?**

Le port du masque de procédure est obligatoire dans certains secteurs dans les CLSC (voir le [tableau résumé](#)). Lorsque vous êtes au domicile d'un usager, vous pouvez ne pas porter de masque de procédure. Cela dit, le port du masque de procédure demeure recommandé.

**33. Nous tenons une rencontre dans une salle d'un CHSLD, un hôpital, un GMF ou toutes autres installations visées dans la note de service du 15 juin 2022, devons-nous porter le masque de procédure ?**

Puisque vous êtes dans une installation visée par le port du masque de procédure, si vous pouvez maintenir la distanciation sociale de 1 mètre, oui, le masque peut être retiré. Sinon, le masque de procédure doit être porté en continu.

**34. Je suis un intervenant en santé psychosociale travaillant dans un GMF, dois-je porter le masque de procédure lorsque je suis au bureau ?**

Oui puisque vous travaillez dans une installation visée par le port du masque.

**35. Je travaille dans un centre de dépistage (CDD), dois-je porter un masque ?**

Les intervenants qui travaillent dans un centre de dépistage doivent porter un masque de type N95 auprès des usagers, car ceux-ci sont suspectés (ou à risque élevé) ou COVID+.

**36. Je suis employé du CISSS CA, mais je travaille dans les milieux partenaires, autre qu'une RI et un CHSLD (ex. RTF, RPA), dois-je porter le masque de procédure dans ces milieux ?**

Non. Cela dit, le port du masque de procédure demeure obligatoire dans les installations ciblées par la CNESST.